

INTITULE DU POSTE

ENSA LYON-2023-1423714-MCF SHSA cat 1

INTITULE LONG DU POSTE

Maître ou maîtresse de conférences/Sciences de l'homme et de la société pour l'architecture/Catégorie 1

ELEMENTS ADMINISTRATIFS

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MCF
Catégorie	A
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2024

LOCALISATION DU POSTE

Région	Auvergne Rhône-Alpes
Département	Rhône
Adresse	3 rue Maurice Audin – 96120 Vaulx en Velin

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

L'ENSAL est un établissement public placé sous tutelle conjointe du Ministère de la culture et du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle s'inscrit dans un réseau de vingt écoles nationales supérieures d'architecture. Elle forme des architectes, des ingénieurs-architectes, des architectes-ingénieurs, des architectes-urbanistes. Elle délivre des diplômes nationaux en architecture conférant les grades de licence, master et doctorat. Elle délivre l'habilitation qui permet aux architectes de s'engager dans l'exercice de la maîtrise d'œuvre en nom propre, de s'inscrire à l'Ordre des architectes et d'en porter le titre. Elle accueille environ 1 000 étudiants. Les Domaines d'Etudes de Master sont les suivants :

- A2Res - architecture, ressources et résilience,
- ALT - architectures latérales théorisées,
- EXCO - expérimentations collaboratives en architecture,
- GEOARCH - géoarchitecture by design,
- HTC - héritages, théories et création
- PHAS - paysages habités architectures en situation.

Ses équipes de recherche MAP-ARIA (application et recherches en Informatique pour l'architecture) et EVS-LAURE (Environnements, villes et sociétés - Lyon Architecture Urbanisme, Recherche), composantes d'unités mixtes de recherche du CNRS opèrent le doctorat d'architecture que délivre l'ENSAL. Associée par décret à l'INSA de Lyon, elle développe le projet INSA-ENSA-Lyon, qui organise la mise en commun d'enseignements au service de projets innovants.

DESCRIPTIF DU SERVICE – présentation des activités scientifiques de l'école

Le LAURE se structure autour de 6 axes : Architectures alternatives, stratégies et pratiques émergentes ; architecture, ressources et résilience ; expérimentation(s) collaborative(s) pour demain ; fleuves et urbanité : la théorie architecturale à la lumière des enjeux géographiques contemporains ; Héritages, théories et création ; Paysages habités : de l'architecture aux territoires. Elle accueille environ 30 chercheurs dont 12 chercheurs permanents, 12 doctorants, 15 chercheurs associés. Cette équipe est intégrée à l'UMR CNRS 5600 EVS, au sein de laquelle les dynamiques de recherche se rassemblent à partir de 7 « ateliers » : Faire territoire, faire société ; socio-écosystèmes ; flux et circulations ; objets urbanisations ; santé et environnements ; spatialités numériques et géomatique ; recherches en situation multidisciplinaire.

Le MAP-ARIA est une composante de l'unité mixte de recherche (CNRS MCC n°3495) "modèles et simulations pour l'architecture, l'urbanisme et le patrimoine". Ses thèmes principaux de recherche sont actuellement : les processus génératifs et complexes pour l'aide à la décision en architecture et en urbanisme ; les outils et méthodes pour le processus de conception-fabrication de l'édifice ; les outils numériques pour la valorisation du patrimoine architectural et l'acquisition, la détection, l'analyse de l'environnement naturel et bâti. L'équipe accueille 2 chercheurs, 3 enseignants-chercheurs, 2 doctorants, et 2 chercheurs associés.

DESCRIPTIF DU POSTE – *missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution*

Missions et activités principales

La personne recrutée rejoindra les équipes pédagogiques constituées dans les formations dispensées par l'ENSAL et l'équipe de recherche LAURe, composante de l'UMR 5600 EVS. Elle organisera les enseignements qui lui sont confiés en s'inscrivant dans la dynamique et la didactique existantes et en application des programmes de l'ENSAL.

Ce recrutement permettra de :

- consolider les enseignements SHSA, notamment ceux liés aux « humanités environnementales », en Licence et Master (plus particulièrement dans le domaine d'études de Master A2Res) ;
- nourrir l'approche critique des enjeux contemporains de compréhension et de transformation des espaces de vie ;
- contribuer ainsi à l'enseignement du projet architectural, urbain et paysager et à l'initiation à la recherche scientifique.

Charges pédagogiques (volume horaire eTD mentionnés à titre indicatif)

En Licence :

- Enseignements dans le cadre des Grands cours « Villes, Territoires, Sociétés », notamment au S5 dédié à « L'urbain anthropocène » (formation initiale et FPC) : 30h
- Enseignements intensifs (notamment « Faire avec les ambiances existantes » au S4) : 45h
- Enseignement de projet en atelier dans le cadre des « Ressources pour la conception » : 30h
- Enseignement et direction de « Rapport d'études » (S5 et S6) : 40h
- Charge de tutorat « Situation Environnement Professionnel » : 25h

En Master, au sein du DEM A2Res :

- Co-responsabilité d'un séminaire recherche (S7) : 30 h
- Participation à l'enseignement conjoint du projet et de l'initiation à la recherche (« Studio/Lab », M2), dont la direction d'études pour le mémoire d'initiation à la recherche scientifique : 100h

Autres tâches

Comme tout enseignant-chercheur, la personne recrutée :

- s'impliquera dans les instances de l'ENSAL et dans les travaux d'évolutions des programmes pédagogiques ;
- s'impliquera dans la représentation de l'ENSAL, au niveau local, national et international.

Charges scientifiques

La personne recrutée a vocation à rejoindre le laboratoire EVS-LAURe (UMR 5600) pour contribuer, par ses travaux scientifiques, à son développement et son animation. Le dossier de candidature devra mettre en avant une pratique de la recherche : projets passés et en cours, ainsi que ceux à développer dans le cadre des 7 « Ateliers » de l'UMR EVS et des 6 axes de l'équipe LAURe. A ce titre, elle pourra bénéficier des décharges pour activités scientifiques.

Perspectives d'évolution

La personne recrutée pourra prétendre chaque année à de nouvelles responsabilités et charges : les responsabilités d'UE, de coordination de BLOC, les directions scientifiques de DEM, de SEMESTRE et de Formation sont renouvelées régulièrement pour des mandats de 2-4 ans reconductibles. Elles sont nommées sur appel à candidature par les instances de l'établissement (CFVE et CPS). Hors cas particuliers pour certains postes dédiés, l'enseignant(e) retenu(e) devra postuler à ces responsabilités en fonction des critères de ces charges spécifiques.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – *spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques*

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

3° Au-delà de son service d'enseignement et de sa participation à des travaux de recherche, l'enseignant(e) recruté(e) sera sollicité(e) dans la cadre de ses obligations de services pour assurer des missions d'encadrement et de pilotage pédagogique et scientifique ;

4° En fonction des besoins pédagogiques et scientifiques de l'établissement l'enseignant(e) recruté(e) pourra être amené(e) à travailler le samedi et à se déplacer en France et à l'étranger.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences souhaitées

Savoir-faire

- Construire un cours sous différentes modalités pédagogiques (cours magistral, TD, workshop, etc.)
- Transmettre des connaissances relatives aux problématiques socio-spatiales contemporaines et relevant plus spécifiquement du champ des « humanités environnementales ».
- Mener une recherche dans les domaines de l'architecture, de la fabrique des territoires ou des espaces habités.
- Porter une attention particulière à l'interdisciplinarité au sein des SHSA et la pluridisciplinarité au sein de l'ENSA.
- Développer une réflexivité critique par rapport aux enjeux propres au champ SHSA.
- Développer ses travaux et s'intégrer dans des réseaux professionnels, académiques et scientifiques, y compris internationaux.
- Utiliser l'environnement numérique de travail mis en place pour accompagner la pédagogie.

Savoir-être

- Autonomie dans le montage et la conduite d'enseignements.
- Attention aux conditions d'apprentissage, aux rythmes de travail des étudiants.
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires

- La personne recrutée a vocation à rejoindre le laboratoire EVS-LAURE (UMR 5600).

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise :

- Doctorat requis (anthropologie, géographie, psychologie, philosophie, sciences politiques, sociologie...).

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA de Lyon.

CANDIDATURE

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2024>

Personne à contacter

eric.guillot@lyon.archi.fr

Autre personne à contacter

veronique.gaude@lyon.archi.fr